

2025 -138 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 24 novembre 2025

Date de la convocation :  
18/11/2025Date d'affichage :  
18/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 24 novembre à 19h00 le Conseil Municipal de cette Commune convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au Centre Yves Montand de RIBÉCOURT, sous la présidence de Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, Maire.

**Présents** : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, M. BELLOT Patrice, M. CARRASCO José, Mme BILLOIR Suzanne, M. BONNETON André, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme PIENS Antonella, M. COPPIN Franck, M. LERICHE Bruno, M. LANCIEN Yves, M. CARON Joël à partir de 20h05, M. CANTRAINE Hervé jusqu'à 19h55, Mme TIRROLLOY HAINEZ Carole, Mme DOGIMONT Laurette, M. POTET Patrick, Mme GANZITTI GROSCAUX Marina, M. HARDY Gilles, Mme CHARLET Valérie, M. CATRY Bruno.

**Excusés** : Mme KONATÉ-MARTIN Catherine, Mme BLONDEAU Isabelle, Mme CARVALHO Michèle, M. CARON Joël jusqu'à 20h05, M. CANTRAINE Hervé à partir de 19h55, Mme GONIN Sabrina, Mme COULON Nadège.

**Pouvoirs** : Mme KONATÉ-MARTIN Catherine à M. LANCIEN Yves, Mme BLONDEAU Isabelle à Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme CARVALHO Michèle à M. BELLOT Patrice, M. CARON Joël à M. LÉTOFFÉ Jean-Guy jusqu'à 20h05, M. CANTRAINE Hervé à M. CALMELS Daniel à partir de 19h55, Mme GONIN Sabrina à M. BONNETON André, Mme COULON Nadège à M. COPPIN Franck.

**Secrétaire de séance** : M. GILLOT Jean-Pierre.

### FINANCES

\*\*\*\*\*

Cession d'un véhicule –Sortie de l'actif

**RAPPORTEUR** : Hélène BALITOUT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier les articles L.2241-1 et L.2122-21 ;

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L.2211-1, L.2112-1 et L.2221-1 ;

**Considérant** que les biens mobiliers qui ne figurent pas sur la liste limitative fixée à l'article L2112-1 du CGPPP susvisé et qui énumère les biens relevant du domaine public appartiennent au domaine privé ;

**Considérant** alors que le véhicule, n° inventaire 202245, immatriculé GH-740-KS et d'une valeur nette comptable de 10 770,67€ fait partie du domaine privé des personnes publiques ;

**Vu** la proposition de reprise ;

**Vu** l'avis de la Commission Finances et du Bureau Municipal en date du 13/11/2025 ;

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** la cession du fourgon au profit du Garage SALIN situé 1 rue Joseph Cugnot – 60200 COMPIEGNE pour un montant de 14 357€ ;

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tout acte à intervenir en application de la présente délibération ;

**DIT** que la recette sera inscrite au budget communal ;

DIT que le véhicule sera sorti de l'inventaire et de l'actif de la Commune ;

**CHARGE ET DELEGUE**, Monsieur le Maire, ou son remplaçant, et le Directeur Général des Services, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de AMIENS, 14 rue Lemerchier – CS 81114 – 80011 Amiens Cedex 01, qui peut être saisi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre GILLOT



Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ

